

English

Legitimate protest for elementary democratic rights again made punishable by law

Posted on 2018/11/09

Decision of Augsburg Local Court legitimizes massive police violence against fugitives with "general prevention" - Solidarity and protest were criminalized again

The trial against two Gambian fugitives from the EA Donauwörth before the Augsburg District Court yesterday was hard to beat in terms of nebulous evidence and general criminalization. The court decided to confirm the orders of punishment of the two Gambian fugitives for alleged breach of the peace in the EA Donauwörth on the night of 14 March 2018 and sentenced them to eighty and ninety daily rates of 10 euros each. In her reasoning, the judge described asylum seekers as "guests" who had to behave accordingly. She described her verdict as a necessary general prevention, a measure to prevent other fugitives from demanding their rights and to criminalize solidarity between the fugitives. The constitutionally protected expression of opinion of the residents of the EA Donauwörth on the night of 14 March 2018 repeatedly stigmatized her in her comments and interjections as a "gang up".

No concrete contribution to the crime could be proven against the accused. The judge was satisfied with the mere presence of the two of them at the scene of the incident in order to carry out a breach of the peace. Even the presence could not be clarified beyond doubt by the testimonies of the witnesses. The clear contradictions and gaps in the statements of the security staff, the Maltese and the police officers were simply ignored by the court. Instead, they were repeatedly asked about their subjective feelings about a possible threat from the residents. In particular, the questionability of the methods of identification, which according to the lawyers were tendentious and unlawful, was not further investigated by the court. The lawyers' statements in this regard were rejected by the judge as not decisive.

The district court Augsburg continued the racist targeting of exclusively Gambian fugitives in the EA Donauwörth, as well as their unjust and systematic criminalization by police and public prosecutor's office consistently. The interviewed security staff repeatedly expressed their anger about the organization of the Gambier in the EA Donauwörth, who had demanded equal treatment with other fugitives in the camp. This makes it clear that the real 'threat' was the political work of the Gambian community organization in the EA Donauwörth.

An argument with the preceding police violence against the fugitives in Donauwörth failed to arise. Rather, it became clear that the subsequent arrests, the pre-trial detention, but also this trial served solely to intimidate the fugitives and to legitimize the violent action on the part of the police.

All witnesses confirmed, contrary to the charges, that the fugitives did not want to prevent the deportation of a Gambian refugee. Rather, they wanted to express their displeasure at the inhuman conditions at the first reception facility in Donauwörth; they even wanted to leave the country voluntarily.

The detailed admission and identity checks in front of the courtroom, as well as the initial refusal to admit fugitives whose identity cards had been unlawfully stamped "invalid" by the aliens department, once again made the state racism clear. One of the important demands of the Gambian community in Donauwörth before the police raid on March 14 was to abolish the daily racist police controls on black people and the associated police sayings that they should not be in the country. At the Augsburg District Court, the police officer in charge continued this practice at the entrance check: "You can deport him right away".

Donauwörth is not an isolated case. A similar pattern of criminalization could be observed in Ellwangen and Donaueschingen. The courts there also confirmed the accusations of the public prosecutor's office and failed to take a critical look at the police operations.

We demand the immediate cessation of all proceedings against fugitives from Donauwörth and the end of police violence and systemic criminalization.

Contact:

Phone +49 15214069014 / David Jassey, Gambian Community in Donauwörth (English, some German), Email: david.donauwoerth@gmail.com

Français

Protestation légitime pour des droits démocratiques élémentaires à nouveau rendu punissable par la loi

Publié le 2018/11/09

La décision du tribunal d'instance d'Augsbourg légitime les violences policières massives contre les fugitifs par une "prévention générale" - La solidarité et la protestation sont à nouveau criminalisées

Le procès contre deux fugitifs gambiens de l'EA Donauwörth devant le tribunal de district d'Augsbourg hier a été difficile à battre en termes de preuves nébuleuses et de criminalisation générale. Le tribunal a décidé de confirmer les ordres de punition des deux fugitifs gambiens pour violation présumée de la paix dans l'EA Donauwörth la nuit du 14 mars 2018 et les a condamnés à quatre-vingts et quatre-vingt-dix taux journaliers de 10 euros chacun. Dans son raisonnement, la juge a décrit les demandeurs d'asile comme des " invité(e)s " qui devaient se comporter en conséquence. Elle a décrit son jugement comme une mesure de prévention générale nécessaire, une mesure visant à empêcher d'autres fugitifs de faire valoir leurs droits et à criminaliser la solidarité entre réfugié(e)s. L'expression d'opinion des habitant(e)s de l'EA Donauwörth, protégée par la

Constitution, dans la nuit du 14 mars 2018, les a stigmatisés à plusieurs reprises dans leurs commentaires et leurs questions en tant que "attroupement".

Aucune contribution concrète au crime n'a pu être prouvée contre l'accusé. Le juge s'est contenté de la simple présence des deux hommes sur les lieux de l'incident afin d'obtenir une rupture de la paix. Même la présence n'a pu être clarifiée sans l'ombre d'un doute par les témoignages. Les contradictions et les lacunes évidentes dans les déclarations du personnel de sécurité, des Maltais et des policiers ont tout simplement été ignorées par le tribunal. Au lieu de cela, ils ont été interrogés à plusieurs reprises sur leurs sentiments subjectifs au sujet d'une menace possible de la part des résidents. En particulier, le tribunal n'a pas examiné plus avant la question de savoir si les méthodes d'identification, qui selon les avocats étaient tendancieuses et illégales, étaient douteuses. Les déclarations des avocats à cet égard ont été rejetées par le juge comme non décisives.

Le tribunal de district d'Augsbourg a constamment poursuivi le ciblage raciste des réfugiés gambiens dans l'EA Donauwörth, ainsi que leur criminalisation injuste et systématique par la police et le bureau du procureur général. Les agent(e)s de sécurité interrogés ont exprimé à plusieurs reprises leur colère au sujet de l'organisation des Gambier dans l'EA Donauwörth, qui avaient exigé l'égalité de traitement avec les autres fugitifs dans le camp. Cela montre clairement que la véritable "menace" était le travail politique de l'organisation communautaire gambienne dans l'EA Donauwörth.

Il n'y a pas eu de conflit avec les violences policières précédentes contre les fugitifs à Donauwörth. Au contraire, il est apparu clairement que les arrestations ultérieures, la détention provisoire, mais aussi ce procès n'ont servi qu'à intimider les fugitifs et à légitimer l'action violente de la part de la police.

Tous les témoins ont confirmé, contrairement aux accusations, que les fugitifs ne voulaient pas empêcher l'expulsion d'un réfugié gambien. Il s'agissait plutôt d'exprimer leur mécontentement face aux conditions inhumaines dans le premier centre d'accueil de Donauwörth ; en outre, ils voulaient même quitter volontairement le pays.

Les contrôles approfondis de l'admission et de l'identité devant le tribunal, ainsi que le refus initial d'admettre des fugitifs dont la carte d'identité avait été illégalement estampillée "non valable" par le Département des étrangers, ont une fois de plus mis en évidence le racisme d'État. L'une des revendications importantes de la communauté gambienne de Donauwörth avant le raid policier du 14 mars était d'abolir les contrôles de police racistes quotidiens des Noirs et les déclarations de la police selon lesquelles ils ne devraient pas être dans le pays. Au tribunal de grande instance d'Augsbourg, l'officier de police en charge a poursuivi cette pratique lors du contrôle d'entrée : "Vous pouvez l'expulser tout de suite !

Donauwörth n'est pas un cas isolé. Un schéma similaire de criminalisation a été observé à Ellwangen et Donaueschingen, entre autres. Les tribunaux ont

également confirmé les accusations du ministère public et n'ont pas porté un regard critique sur les opérations de la police.

Nous exigeons la cessation immédiate de toutes les procédures contre les fugitifs de Donauwörth et la cessation de la violence policière et de la criminalisation systémique.

Contact :

49 15214069014 / David Jasey, Communauté gambienne de Donauwörth
(anglais, allemand), Email : david.donauwoerth@gmail.com